



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3  
Bid Fax: (613) 545-8067

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**  
Incoterms 2000, Delivered Duty Paid, "DDP",  
Trenton, Ontario

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services / Travaux  
publics et services gouvernementaux  
Kingston Procurement  
Des Acquisitions Kingston  
86 Clarence Street, 2nd floor  
Kingston  
Ontario  
K7L 1X3

<b>Title - Sujet</b> Fitness Equipment	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W2037-160087/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W2037-16-0087	<b>Date</b> 2016-01-19
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$KIN-535-6811	
<b>File No. - N° de dossier</b> KIN-5-44183 (535)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-02-29</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Carriere, Nancy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> kin535
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 286-5423 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 545-8067
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>2</b>
1.1 BESOIN .....	2
1.2 COMPTE RENDU .....	2
1.2 ACCORDS COMMERCIAUX .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES .....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES .....	3
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>5</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	5
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>6</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	6
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>7</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	7
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>9</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN .....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT .....	10
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
6.9 ATTESTATIONS .....	11
6.10 LOIS APPLICABLES .....	11
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	11
6.12 CONTRAT DE DÉFENSE.....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i> .....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
6.14 ... ( <i>INSÉRER LE TITRE DE LA CLAUSE DU GUIDE DES CCUA APPROPRIÉE</i> ).....	<b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>
<b>ANNEXE A .....</b>	<b>12</b>
<b>ÉNONCÉ DES BESOINS.....</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE « B » .....</b>	<b>20</b>
<b>BASE DE PAIEMENT.....</b>	<b>20</b>

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Besoin**

Le Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre de l'Armée canadienne (CISGTAC) du ministère de la Défense nationale (MDN), situé sur la Base des Forces canadiennes (BFC) Trenton, à Trenton (Ontario), a besoin qu'on lui fournisse et qu'on lui livre divers appareils de conditionnement physique, conformément aux spécifications techniques minimales décrites à l'annexe A – Énoncé des besoins.

### **1.2 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.2 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours  
Insérer : 90 jours

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière (une (1) copie papier)

Section II : Attestations (une (1) copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

[C3011T \(2013-11-06\)](#) Fluctuation du taux de change

#### **Section II : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation financière**

##### **4.1.1.1 Critères d'évaluation financière**

Soumissionnaire doit remplir et joindre à son offre, l'Annexe B - Base de paiement, en monnaie canadienne. Le prix doit être indiqué pour tous les articles indiqués à l'annexe B, Base de paiement.

Les soumissions seront évaluées en fonction des prix indiqués à l'annexe B, Base de paiement.

Le prix utilisé dans l'évaluation sera le coût total évalué, qui sera calculé comme suit :

Le prix évalué est la somme du prix étendu.

Le prix calculé est la quantité multipliée par le prix unitaire ferme

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms**

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » ([http://www.travail.gc.ca/fra/normes\\_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml)) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

**6.1.1** Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « B », Besoin.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A \(2015-09-03\)](#), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le mars 31, 2016.

#### **6.4.2 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés**

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP), BFC Trenton, Trenton, Ontario.

### **6.5 Responsables**

#### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Nancy Carrière  
Titre : Spécialiste en approvisionnements  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Adresse: 86 Clarence Street  
Kingston ON., K7L 1X3  
Téléphone: 613-545-8764

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

Télécopieur : 613-545-8067  
Courriel : Nancy.Carriere@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Chargé de projet (*Insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (*À remplir par le fournisseur*)

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaire(s) ferme(s) dans l'annexe B, selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

## 6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* C6000C (2011-05-16), Limite de prix

## 6.6.3 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2008-05-12), Paiement unique

## 6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

## 6.8 Attestations

### 6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2015-09-03) – biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*)

---

## ANNEXE A

### ÉNONCÉ DES BESOINS

**La BFC Trenton a les besoins suivants visant la fourniture et la livraison de divers appareils de conditionnement physique :**

**Spécifications techniques minimales obligatoires :**

1. Rameur stationnaire intérieur
  - Écran à affichage à cristaux liquides (ACL) permettant de faire un suivi et d'afficher des données (distance, vitesse, rythme, calories et watts)
  - Support d'écran et repose-pieds ajustables
  - Support d'écran pivotable aux fins d'entreposage et ajustable en fonction de la grandeur
  - Chaîne en acier nickelée ou câble d'entraînement Dyneema haute résistance
  - Amortisseur en spirale ajustable (réglage de 1 à 10)
  - Poids maximal de l'utilisateur : 500 lb
  - Roue d'inertie
  - Pales de ventilateur refroidies par air
  - Peut être entreposé en position verticale
  - Superficie au sol minimale lors de l'utilisation, grande stabilité et grande solidité
  
2. Banc pour muscles ischio-jambiers et fessiers
  - Entièrement ajustable en fonction des jambes et du torse le long de l'axe horizontal
  - Tube d'acier de calibre 11 et de 2 po sur 3 po au minimum, et revêtement en poudre de haute qualité pour la durabilité
  - Assemblage boulonné, construction soudée, ou combinaison des deux
  - Conception à coussinet séparé ajustable
  - Protège-chevilles rembourrés ajustables, et réglage par incréments des coussinets pour les pieds
  - Rembourrage mousse de haute densité, couverture résistante à la déchirure ou conception moulée d'une seule pièce
  
3. Banc réglable
  - 6 positions réglables, de 0 à 85 degrés
  - Rembourrage mousse de haute densité, couverture résistante à la déchirure ou conception moulée d'une pièce
  - Tube d'acier de calibre 11 au minimum, et revêtement en poudre de haute qualité pour la durabilité
  - Assemblage boulonné
  - Dimensions devant être conformes à la meilleure utilisation possible de l'espace et à la position la plus ergonomique pour l'utilisateur, de façon à éviter les blessures
  - Largeur : 22 ¼ po (+/- 3 po)
  - Hauteur : 19 po (+/- 3 po)
  - Longueur : 57 ¼ po (+/- 3 po)
  - Capacité pondérale : 1 000 lb (min)

4. Banc horizontal

- Rembourrage mousse de haute densité, couverture résistante à la déchirure ou conception moulée d'une pièce
- Tube d'acier de calibre 11 au minimum, et revêtement en poudre de haute qualité pour la durabilité
- Assemblage boulonné
- Dimensions devant être conformes à la meilleure utilisation possible de l'espace et à la position la plus ergonomique pour l'utilisateur, de façon à éviter les blessures
- Largeur : 16 po (+/- 3 po)
- Hauteur : 19 po (+/- 3 po)
- Longueur : 42 ½ po (+/- 3 po)
- Capacité pondérale : 1 000 lb (min)

5. Support d'haltères

- Capable de supporter 10 plaques de fonte de 45 lb, et diverses plaques de fonte de 2,5 à 45 lb

6. Appareil pour extension inversée du buste

- Multiples poignées pour convenir aux utilisateurs peu importe leur grandeur
- Courroie et rouleaux matelassés
- Rembourrage mousse de haute densité, couverture résistante à la déchirure ou conception moulée d'une pièce
- Compatible avec tous les réglages des pare-chocs et des plaques d'acier, conformément aux spécifications de la Fédération internationale d'haltérophilie (FIH)
- Tube d'acier de calibre 11 et de 2 po sur 3 po au minimum, et revêtement en poudre de haute qualité pour la durabilité

7. Station d'haltérophilie autoportante d'une longueur de 24 pi

- 24 pi x 6 pi x 9 pi (longueur x largeur x hauteur)
- Dimensions nominales de 24 pi x 6 pi x 9 pi (longueur x largeur x hauteur); une variation intrinsèque est acceptée selon l'assemblage
- 4 pi + 6 pi + 4 pi + 6 pi + 4 pi (largeurs de la station)
- 6 stations de flexion des jambes et bancs d'exercice
- 14 stations pour tractions à la barre fixe
- 12 stations verticales de 108 po
- Peut être installée au mur ou en tant qu'unité autonome
- Traverses servant à l'assemblage et au fonctionnement
- 17 po : il s'agit de la dimension du repose-pieds, laquelle offre un espace adéquat entre les barres fixes, ainsi qu'une interface adéquate entre les stations verticales ou les murs pour assurer l'intégrité de la structure.
- Le tube d'acier doit être doté d'un revêtement en poudre matifiante afin d'assurer la meilleure adhérence possible. Cela favorise une diminution de la fréquence des blessures aiguës (déchirures de la peau causées par la friction ou le glissement) et chroniques (activation

excessive des muscles compensant pour une mauvaise adhérence). Il s'agit d'une exigence relative à l'ergonomie.

- La meilleure dimension pour permettre une adaptation rapide à l'adhérence est de 1,25 po à l'extérieur du diamètre du tube d'acier, alors qu'une dimension de 2 po est idéale pour poursuivre l'entraînement en fonction de cette adhérence. Il s'agit d'une exigence relative à l'ergonomie.
- 2 traverses de 17 po sur 70 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre) pour permettre aux utilisateurs plus grands de bénéficier d'un espace accru
- 12 traverses de 17 po sur 70 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre d'un côté, et tube d'acier de 2 po de diamètre de l'autre côté)
- 6 traverses de 17 po sur 43 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre d'un côté, et tube d'acier de 2 po de diamètre de l'autre côté)
- Construction tubulaire en acier carré de calibre 7 et de 3 po sur 3 po au minimum
- 12 paires de crochets en J munis d'une pièce intégrée de polymère ou de matériau composite de haute qualité pour le visage et les pieds ainsi qu'à l'arrière afin de protéger le moletage des barres et le revêtement des stations verticales
- 3 fixations pour les barres de traction (acier de calibre 11 au minimum, et de calibre 7 au maximum)
- Système d'ancrage pour fixer au sol l'assemblage de la station
- Remarque : Aux fins de l'assemblage et de l'utilisation de la station – Trous de 1 po pour le matériel et les accessoires de 1 po à installer, 2 po pour l'espacement du trou central. Tout accessoire à installer dans cette station doit aussi respecter ces spécifications, afin de concorder avec ces trous de 1 po, et devrait provenir du même fabricant ou de la même gamme de produits pour assurer une interface adéquate.

8. Station d'haltérophilie autoportante d'une longueur de 14 pi

- Dimensions nominales de 14 pi x 6 pi x 9 pi (longueur x largeur x hauteur); une variation intrinsèque est acceptée selon l'assemblage
- 4 pi + 6 pi + 4 pi (largeurs de la station)
- 4 stations de flexion des jambes et bancs d'exercice
- 8 stations pour tractions à la barre fixe
- 8 stations verticales de 108 po
- Peut être installée au mur ou en tant qu'unité autonome
- Traverses servant à l'assemblage et au fonctionnement
- 17 po : il s'agit de la dimension du repose-pieds, laquelle offre un espace adéquat entre les barres fixes, ainsi qu'une interface adéquate entre les stations verticales ou les murs pour assurer l'intégrité de la structure.
- Le tube d'acier doit être doté d'un revêtement en poudre matifiante afin d'assurer la meilleure adhérence possible. Cela favorise une diminution de la fréquence des blessures aiguës (déchirures de la peau causées par la friction ou le glissement) et chroniques (activation excessive des muscles compensant pour une mauvaise adhérence). Il s'agit d'une exigence relative à l'ergonomie.
- La meilleure dimension pour permettre une adaptation rapide à l'adhérence est de 1,25 po à l'extérieur du diamètre du tube d'acier, alors qu'une dimension de 2 po est idéale pour poursuivre l'entraînement en fonction de cette adhérence. Il s'agit d'une exigence relative à l'ergonomie.
- 2 traverses de 17 po sur 70 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre) pour permettre aux utilisateurs plus grands de bénéficier d'un espace accru

- 
- 6 traverses de 17 po sur 70 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre d'un côté, et tube d'acier de 2 po de diamètre de l'autre côté)
  - 4 traverses de 17 po sur 43 po (tube d'acier de 1,25 po de diamètre d'un côté, et tube d'acier de 2 po de diamètre de l'autre côté)
  - Construction tubulaire en acier carré de calibre 7 et de 3 po sur 3 po au minimum
  - Huit paires de crochets en J munis d'une pièce intégrée de polymère ou de matériau composite de haute qualité pour le visage et les pieds ainsi qu'à l'arrière afin de protéger le moletage des barres et le revêtement des stations verticales.
  - Deux fixations pour les barres de traction (acier de calibre 11 au minimum, et de calibre 7 au maximum).
  - Système d'ancrage pour fixer au sol l'assemblage de la station
  - Remarque : Aux fins de l'assemblage et de l'utilisation de la station – Trous de 1 po pour le matériel et les accessoires de 1 po à installer, 2 po pour l'espacement du trou central. Tout accessoire à installer dans cette station doit aussi respecter ces spécifications, afin de concorder avec ces trous de 1 po, et devrait provenir du même fabricant ou de la même gamme de produits pour assurer une interface adéquate.
9. Appareil d'extension dorsale à charge libre et rame
- Siège ajustable et aide
  - Bras indépendants
  - Construction sans câble
  - Construction en acier au moins de calibre 11 de 2 po sur 3 po
  - Rembourrage mousse de haute densité, couverture résistante à la déchirure ou conception moulée d'une pièce
  - Revêtement en poudre de haute qualité pour la durabilité
10. Barre à disques olympique
- Barre de 20 kg
  - Poignée de 28 mm (+/- 1 mm)
  - Tige en acier de 190 000 lb/po<sup>2</sup>
  - Moletage moyen (aucune molette au centre)
  - Construction double avec moitié de rondelle et mousqueton
  - Bague en bronze ou coussinets à aiguilles
  - Marques olympiques et de dynamophilie doubles
  - Moletage s'étendant le plus possible vers la manche
  - Longueur de manche chargeable de 16,40 po
  - Diamètre extérieur revêtement en zinc sur tige, zinc noir sur manche ou revêtement en zinc noir sur tige, zinc noir sur manche
11. Barre à disques olympique pour femmes
- Barre de 15 kg
  - Poignée de 25 mm (+/- 1 mm)
  - Tige en acier de 190 000 lb/po<sup>2</sup>
  - Moletage moyen (aucune molette au centre)
  - Construction double avec moitié de rondelle et mousqueton
  - Bague en bronze

- 
- Marques olympiques et de dynamophilie doubles
  - Longueur de manche chargeable de 330 mm (+/- 5 cm)
  - Diamètre extérieur revêtement en zinc sur tige, zinc noir sur manche
12. Barre à disques de dynamophilie
- Barre de 20 kg
  - Poignée de 29 mm (+/- 1 mm)
  - Tige en acier de 205 000 lb/po<sup>2</sup>
  - Construction avec bague en composite et mousqueton
  - Marques de moletage de dynamophilie
  - Moletage agressif (molette au centre)
  - Longueur de manche chargeable de 16,25 po (+/- 1 po)
13. Barre hexagonale
- Barre de 60 lb
  - Poignées neutres de 29 mm
  - Conception en polygone « passe-pied »
  - Manche chargeable de 16 po
14. Colliers de barre olympique, collier de barre olympique à attache rapide (paire)
- Adaptés à des barres olympiques de 2 po
  - Faits de résine de nylon solide
  - Système de verrouillage rapide
15. Plaques pare-chocs
- Ajustables (plat/incliné/droit)
  - Diamètre normalisé de la Fédération internationale d'haltérophilie
  - Ouverture des colliers supérieure à 2 po
  - Tolérance de différence de poids de +/- 1 %
  - Insertion des colliers dans la plaque pour éviter le contact avec la manche de la barre ou d'autres plaques afin d'accroître la longévité de l'article
  - Construction en caoutchouc
  - Capacité de rebondissement minimale
16. Plaques en fonte
- Construction en fonte noire
  - Adaptées à des barres olympiques de 2 po
17. Ensemble d'haltères hexagonaux en caoutchouc
- Revêtement en caoutchouc
  - Extrémités des poids en forme hexagonale
  - Construction empêchant la tête de se détacher de la poignée
  - Poignées en acier moletées
  - Tige en acier de 25 mm à 35 mm

- De 2,5 lb à 125 lb

#### 18. Haltères russes

- Construction d'une pièce solide
- Construction d'une pièce solide
- Poignée d'un diamètre de 1,25 po (+/- 10 % du diamètre indiqué pour différents poids) pour une adhérence adéquate afin de satisfaire aux exigences relatives à l'ergonomie
- Prise identique pour les mêmes poids
- Fonte
- Base plate
- +/- 10 % des poids indiqués
- Indication du poids en kg ou en lb sur chaque haltère russe
- Revêtement en poudre matifiante pour une adhérence adéquate afin de satisfaire aux exigences relatives à l'ergonomie

#### 19. Ballons d'entraînement

- Construction à couture double en fil de nylon pour la majorité des poids (cela n'est pas nécessaire pour les poids plus faibles de 8 à 12)
- Coquille résistante à l'humidité, à l'usure et à la déchirure, de qualité balistique
- Peu ou pas de rebondissement
- Coutures doubles en fil de nylon
- Diamètre de 14 po (+/- 1,5 po)
- Diamètre commun pour tous les poids indiqués

#### 20. Sac lourd

- Construction en cuir
- Masse de 140 lb

#### 21. Traîneau d'entraînement

- Patins de glissement d'une largeur de 4 pi
- Skis en plastique amovibles (protection du sol) pour les patins de glissement
- Attache avec mousqueton double à l'avant et à l'arrière de la plaque de charge
- 4 poteaux contrefichés amovibles par pression
- Chargement au centre pour des disques d'un diamètre de 2 po
- Tube en acier carré au moins de calibre 11 de 2 po sur 3 po
- Revêtement en poudre matifiante de haute qualité pour la durabilité et l'adhérence

#### 22. Anneaux de gymnastique (paire)

- Diamètre de 1,25 po
- Construction en bois
- Bande de nylon de 14 pi à 16 pi sur 1,5 po avec une ceinture et des attaches en velcro pour le rangement de la longueur excessive de la bande
- Tolérance de poids de 600 lb

23. Anneaux de gymnastique conformes à la norme de la Fédération Internationale de Gymnastique (paire)

- Diamètre de 1,11 po
- Construction en bois
- Bande de nylon de 14 pi à 16 pi sur 1,5 po avec une ceinture et des attaches en velcro pour le rangement de la longueur excessive de la bande
- Tolérance de poids de 600 lb

24. Panneaux à chevilles

- Construction en bois dur
- Longueur de 95 po, largeur de 11,75 po et profondeur de 1,5 po
- Chevilles d'une longueur de 6,5 po et d'une profondeur de 1,19 po
- 35 trous espacés
- Installables sur diverses surfaces

25. Cordes à grimper

- Faites de polyester pour la durabilité, la résistance à l'humidité et l'adhérence
- Construction de tresses rondes doubles à 4 torons (même que pour la corde de descente rapide) pour l'adhérence
- Longueur minimale de 25 pi
- Extrémité en surjet ou tressée à l'arrière
- Épissure à œillet
- Peut-être une combinaison d'un diamètre de 1,25 po à 2 po, au moins deux avec un diamètre de 1,5 po

26. Supports pour haltères

- Construction en acier
- Plateaux avec revêtement en caoutchouc.
- De deux à quatre plateaux étagés.
- Capacité à contenir un ensemble d'haltères de 2,5 lb à 125 lb (incrément de 5 lb).
- Capacité à contenir la totalité des haltères susmentionnés.

27. Supports pour barres à disques

- Stockage de six barres à disques
- Stockage horizontal
- Supports en polymère ou en matériau composite installés sur des barreaux, qui seront le point de contact avec la tige ou le manchon de la barre, pour éviter d'endommager le moletage

28. Colliers de barre en Velcro

- Collier de barre à disques en tissu
- Coussinet en caoutchouc pour maintenir les poids en place
- Attaches en Velcro
-

## **5. LIVRAISON**

- 5.1 Date de livraison – Les produits livrables doivent être livrés « rendus droits acquittés » au plus tard le 31 mars 2016. Les soumissionnaires retenus doivent communiquer avec le MDN au moins cinq (5) jours ouvrables avant la livraison.
- 5.2 Emballage et livraison – L'emballage et la livraison de tous les matériaux doivent être la responsabilité du fabricant ou du fournisseur, et doivent être conformes à la réglementation en matière de transport et aux normes canadiennes. Il incombe au fabricant ou au fournisseur de s'assurer que les produits sont bien protégés contre les dommages pendant la manutention et le transport.
- 5.3 Adresse de livraison – Tous les produits doivent être livrés à l'adresse suivante :
- Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre de l'Armée canadienne  
Compagnie de Soutien  
15, avenue Westin  
Base des Forces canadiennes Trenton  
C.P. 1000, succ. Forces  
Astra (Ontario) K0K 3W0

## **6. GARANTIE**

- 6.1 La garantie commerciale pour l'équipement doit, à tout le moins, correspondre à la durée de vie utile pour les soudures et les plateaux d'empilement des poids, à trois ans pour les pièces, à un an pour la main-d'œuvre et à cinq ans pour le moteur de structure.
- 6.2 Tout l'équipement doit respecter ou dépasser les normes de l'American Society for Testing and Materials ([www.astm.org/standards/sports-and-recreation-standards.html#F08.30](http://www.astm.org/standards/sports-and-recreation-standards.html#F08.30)).

## **7. SOUTIEN À LA CLIENTÈLE**

- 7.1 Le MDN fournira et préparera un ou plusieurs points de déchargement désignés au besoin.
- 7.2 Le MDN fournira tout l'équipement et toutes les ressources nécessaires au déchargement de l'équipement de conditionnement physique au moment de sa livraison.

## **8. FACTURATION**

- 8.1 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises avant que tous les travaux indiqués sur les factures en question soient achevés. L'entrepreneur doit soumettre les factures comme suit : l'original et une (1) copie doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous aux fins d'attestation et de paiement.

Centre d'instruction au combat, BS 5 Div C Gagetown  
Contrats du CIC, bâtiment H16, salle 312  
C.P. 17000, succ. Forces  
Oromocto (Nouveau-Brunswick)

**ANNEXE « B »**  
**BASE DE PAIEMENT**

**Instructions sur l'établissement des prix**

Les soumissionnaires sont tenus de donner des prix unitaires fermes tout compris (à l'exclusion de la taxe de vente harmonisée [TVH]) en devise canadienne. Dans la mesure où elle s'applique, la TVH est en sus des prix indiqués dans le présent document et doit figurer séparément sur toutes les factures. Les droits de douane sont inclus.

**« Rendu droits acquittés », selon les Incoterms 2000, à la Base des Forces canadiennes Trenton, à Trenton, en Ontario.**

<b><u>Article</u></b>	<b><u>Quantité</u></b>	<b><u>Prix unitaire</u></b>	<b><u>Prix calculé</u></b>
1. Rameur stationnaire intérieur	4 ch.	_____ \$	_____ \$
2. Banc pour muscles ischio-jambiers et fessiers	1 ch.	_____ \$	_____ \$
3. Banc réglable	2 ch.	_____ \$	_____ \$
4. Banc horizontal	6 ch.	_____ \$	_____ \$
5. Support d'haltères	2 ch.	_____ \$	_____ \$
6. Appareil pour extension inversée du buste	1 ch.	_____ \$	_____ \$
7. Station d'haltérophilie autoportante d'une longueur de 24 pi	1 ch.	_____ \$	_____ \$
8. Station d'haltérophilie autoportante d'une longueur de 14 pi	1 ch.	_____ \$	_____ \$
9. Appareil d'extension dorsale à charge libre et rame	1 ch.	_____ \$	_____ \$
10. Barre à disques olympique	8 ch.	_____ \$	_____ \$
11. Barre à disques olympique pour femmes	4 ch.	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

12. Barre à disques de dynamophilie	4 ch.	_____ \$	_____ \$
13. Barre hexagonale	2 ch.	_____ \$	_____ \$
14. Colliers de barre olympique Collier de barre olympique à attache rapide (paire)	11 paires	_____ \$	_____ \$
15. Plaque pare-chocs de 5 lb	10 ch.	_____ \$	_____ \$
16. Plaque pare-chocs de 10 lb	20 ch.	_____ \$	_____ \$
17. Plaque pare-chocs de 25 lb	10 ch.	_____ \$	_____ \$
18. Plaque pare-chocs de 35 lb	10 ch.	_____ \$	_____ \$
19. Plaque pare-chocs de 45 lb	20 ch.	_____ \$	_____ \$
20. Plaque en fonte de 2,5 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
21. Plaque en fonte de 5 lb	16 ch.	_____ \$	_____ \$
22. Plaque en fonte de 10 lb	34 ch.	_____ \$	_____ \$
23. Plaque en fonte de 25 lb	14 ch.	_____ \$	_____ \$
24. Plaque en fonte de 35 lb	10 ch	_____ \$	_____ \$
25. Plaque en fonte de 45 lb	30 ch.	_____ \$	_____ \$
26. Haltère hexagonal en caoutchouc de 2,5 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
27. Haltère hexagonal en caoutchouc de 5 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
28. Haltère hexagonal en caoutchouc de 7,5 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
29. Haltère hexagonal en caoutchouc de 10 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
30. Haltère hexagonal en caoutchouc de 12,5 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

31. Haltère hexagonal en caoutchouc de 15 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
32. Haltère hexagonal en caoutchouc de 17,5 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
33. Haltère hexagonal en caoutchouc de 20 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
34. Haltère hexagonal en caoutchouc de 25 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
35. Haltère hexagonal en caoutchouc de 30 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
36. Haltère hexagonal en caoutchouc de 35 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
37. Haltère hexagonal en caoutchouc de 40 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
38. Haltère hexagonal en caoutchouc de 45 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
39. Haltère hexagonal en caoutchouc de 50 lb	6 ch.	_____ \$	_____ \$
40. Haltère hexagonal en caoutchouc de 55 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
41. Haltère hexagonal en caoutchouc de 60 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
42. Haltère hexagonal en caoutchouc de 65 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
43. Haltère hexagonal en caoutchouc de 70 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
44. Haltère hexagonal en caoutchouc de 75 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
45. Haltère hexagonal en caoutchouc de 80 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
46. Haltère hexagonal en caoutchouc de 85 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
47. Haltère hexagonal en caoutchouc de 90 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
48. Haltère hexagonal en caoutchouc de 95 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
49. Haltère hexagonal en caoutchouc de 100 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

50. Haltère hexagonal en caoutchouc de 105 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
51. Haltère hexagonal en caoutchouc de 110 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
52. Haltère hexagonal en caoutchouc de 120 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
53. Haltère hexagonal en caoutchouc de 125 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
54. Haltère russe de 10 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
55. Haltère russe de 15 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
56. Haltère russe de 25 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
57. Haltère russe de 35 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
58. Haltère russe de 45 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
59. Haltère russe de 55 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
60. Haltère russe de 65 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
61. Haltère russe de 75 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
62. Ballon d'entraînement de 8 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
63. Ballon d'entraînement de 12 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
64. Ballon d'entraînement de 16 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
65. Ballon d'entraînement de 20 lb	4 ch.	_____ \$	_____ \$
66. Ballon d'entraînement de 25 lb	2 ch.	_____ \$	_____ \$
67. Ballon d'entraînement de 30 lb	1 ch.	_____ \$	_____ \$
68. Sac lourd	2 ch.	_____ \$	_____ \$
69. Traîneau d'entraînement	2 ch.	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Solicitation No.  
W2037-160087/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
W2037-160087

N° de la modif - Amd. No.  
File No. - N° du dossier  
KIN-5-44183

Id de l'acheteur - Buyer ID  
KIN535  
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

---

70. Anneaux de gymnastique	4 paires	_____ \$	_____ \$
71. Anneaux de gymnastique conformes à la norme de la Fédération Internationale de Gymnastique	2 paires	_____ \$	_____ \$
72. Panneau à chevilles	4 ch.	_____ \$	_____ \$
73. Corde à grimper	4 ch.	_____ \$	_____ \$
74. Support pour haltères	4 ch.	_____ \$	_____ \$
75. Support pour barres à disques	4 ch.	_____ \$	_____ \$
76. Collier de barre en Velcro	11 ch.	_____ \$	_____ \$